

## Rapport annuel 2023 de l'Ortra Forêt Suisse

### 1. Aperçu des activités

Après les années marquées par la crise du coronavirus, la plupart des activités ont de nouveau pu se dérouler comme prévu au cours de l'exercice sous revue. Un thème central a été et reste la pénurie de personnel qualifié, également très manifeste dans l'économie forestière. Cela explique l'intérêt suscité par le rapport de l'Ortra Forêt Suisse réalisé en 2022 par Interface. En mai 2023, une réunion a été organisée avec les responsables des associations et des représentants de la CIC afin de discuter du rapport et de mesures éventuelles. Il est apparu clairement que la mise en œuvre de mesures doit s'opérer prioritairement dans les régions. L'Ortra Forêt Suisse a néanmoins toujours pour mission de veiller, avec le concours de la branche, à ce que des formations de qualité puissent être proposées.

**Séances du comité et assemblée des membres:** au total, trois séances du comité se sont tenues en 2023 (27 avril, 21 septembre et 6 décembre 2023). L'assemblée des membres a eu lieu le 27 avril au Centre de formation professionnelle forestière du Mont-sur-Lausanne.

**Commission pour le développement professionnel et la qualité de la formation des forestiers-bûcherons / forestières-bûcheronnes et des praticiens forestiers / praticiennes forestières (CD+Q):** la Commission pour le développement professionnel et la qualité (CD+Q) s'est réunie à deux reprises en 2023. Divers thèmes actuels en lien avec la formation initiale, comme la préparation et le débriefing des audits dans les CI G, ont été discutés.

**Fonds pour la formation forestière:** la Commission du Fonds s'est réunie à trois reprises en 2023 afin de traiter les affaires courantes. Les foires professionnelles régionales ont été une nouvelle fois soutenues financièrement en 2023, ce qui a été très apprécié par la branche.

La commission du Fonds est présidée par Roger Sacher, ForêtSuisse. Les autres membres sont Andi Huber, vice-président, Didier Wuarchoz, Bruno Trüb et Christian Kleiber.

L'Ortra Forêt Suisse, organe responsable du Fonds, remercie la commission du FFP Forêt pour le travail effectué en vue de la consolidation d'une promotion durable de la formation forestière initiale et continue. Des remerciements particuliers doivent être adressés à Nicole Cia, qui s'occupe des affaires en cours avec énormément d'engagement.

**Commission de l'assurance qualité Forêt (CAQ Forêt):** en 2023, la CAQ Forêt a tenu quatre séances, dont trois en ligne. La CAQ Forêt est à la fois une commission d'examen pour les examens professionnels forestiers, qui répondent à des exigences élevées. Elle encadre et garantit par ailleurs la surveillance des formations modulaires ainsi que, sur mandat de l'OFEV, la reconnaissance des prestataires de cours de bûcheronnage et la qualité de ces cours.

**Relations publiques:** un article sur le thème de la pénurie de personnel qualifié a été publié en 2023 dans la revue «La forêt». Par ailleurs, une interview d'une forestière-bûcheronne a été publiée en novembre dans le journal «20 minutes» à titre de publicité pour le métier de forestier-bûcheron.

**Journées des responsables de la formation** (des cantons et des Ortra Forêt régionales): la journée du mois de mai a été annulée. La rencontre de deux jours s'est déroulée les 16 et 17 novembre 2023 à

Martigny. À côté de divers échanges d'informations, l'accent a été mis sur le thème «État et besoin de révision de la formation de forestier-bûcheron», et un atelier a été organisé sur le sujet.

En conclusion, nous pouvons considérer que l'année 2023 a livré de bons résultats. La très bonne collaboration avec les associations, les services cantonaux et d'autres institutions s'est confirmée au cours de l'exercice sous revue. La collaboration avec le Centre forestier de formation Lyss, qui héberge le secrétariat, donne toujours entière satisfaction. Le CEFOR Lyss organise aussi les cours destinés aux expertes et experts aux examens et aux instructeurs et instructrices CI pour le compte de l'Ortra Forêt Suisse. Les cours organisés par le CEFOR Lyss pour l'Ortra Forêt ont bénéficié d'un écho très positif dans les évaluations. La Suisse romande a élaboré un concept personnel pour les cours destinés aux instructeurs et aux instructrices CI et organise à présent ses propres cours dans ce domaine.

## 2. Activités 2023

Ce tableau présente les principales activités de l'année écoulée ainsi que leur état d'avancement.

N°	Activités, mesures	Responsable	Situation fin 2023
1.	Entretien des échanges entre l'Ortra Forêt Suisse, les Ortra régionales et les partenaires	Président, chargé d'affaires	<i>Rencontre avec la CIC et les responsables des associations, visite de la journée des formateurs professionnels du canton de Zurich, visite de Wald Uri, exposition spéciale à la Foire forestière</i>
2.	Journées des responsables de la formation cantons / Ortra régionales: préparation et organisation de deux journées	Secrétariat	<i>En novembre s'est déroulée à Martigny une journée consacrée à diverses questions d'actualité.</i>
3.	Information sur les activités de l'Ortra Forêt: 1 à 2 articles	Secrétariat, B. Hunziker	<i>Un article consacré à la pénurie de personnel qualifié a été publié dans le magazine «La forêt».</i>
4.	FFP Forêt: approbation du budget, des comptes et des décisions de taxation. Information du FFP Forêt	Comité	<i>Point récurrent de l'ordre du jour de chaque séance du comité.</i>
5.	Encadrer et continuer à soutenir la réflexion sur la «pénurie de personnel forestier qualifié»	Comité, secrétariat	<i>Une rencontre a été organisée avec les responsables des associations et la CIC, et une interview d'une forestière-bûcheronne a été publiée dans le journal «20 minutes».</i>
6.	Formation initiale: organiser l'examen national des connaissances professionnelles pour les apprentis forestiers-bûcherons / apprenties forestières-bûcheronnes en collaboration avec le CSFO	Équipe projet, comité	<i>L'examen national a pu avoir lieu normalement. C'est le premier examen organisé conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle 2019.</i>

N°	Activités, mesures	Responsable	Situation fin 2023
7.	Formation initiale: organiser les cours de la formation initiale et continue des instructeurs CI D et CI E	Commission formation continue instructeurs CI, secrétariat, CEFOR Lyss	<i>Un cours de base en allemand a été organisé en 2023. Deux cours de formation continue des instructeurs CI D (en allemand) ont également été organisés. Le thème principal était l'entretien des haies et des lisières.</i>
8.	Formation des experts/expertes Formation initiale: cours de base et cours de formation continue, journée des chefs experts	CEFOR Lyss	<i>En 2023, deux cours de base ont été organisés à l'intention des experts et expertes aux examens (1 en français et 1 en allemand). En outre, un cours de formation continue en allemand et deux cours en français ont été organisés.</i>
9.	Élaborer les bases de décision en vue d'un passeport de formation numérique et, éventuellement, démarrer le projet.	Chargé d'affaires et groupe de travail	<i>Une enquête a été organisée sur les différentes possibilités de numérisation. Le groupe de travail a également procédé à d'autres clarifications préalables.</i>
10.	Formation au métier de praticien forestier AFP / praticienne forestière AFP: évaluation. Définir d'autres activités en fonction du résultat.	Chargé d'affaires, comité	<i>Le sujet a été discuté lors de séances du comité. Aucune autre mesure n'a été prise.</i>
11.	Examen des qualifications (contremaître forestier / contremaîtresse forestière, conducteur/conductrice d'engins forestiers, chef/cheffe des opérations de câblage forestier) dans le cadre de la stratégie de formation forestière	Comité et, éventuellement, groupe de travail	<i>Le projet a débuté par des interviews de professionnels des trois professions.</i>
12.	Commission D&Q: traitement des thèmes annoncés, 1 à 2 séances	CD&Q	<i>Deux réunions ont été organisées.</i>
13.	Prise de position sur le concept d'admission sur dossier à la formation de garde forestier / garde forestière	Comité	<i>Le comité a pris connaissance du concept des deux prestataires et l'a approuvé.</i>
14.	Adopter les rapports d'activités des commissions (CAQ Forêt, CD&Q)	Comité	<i>Les rapports d'activités de la commission CAQ Forêt 2022 ont été adoptés. Des informations ont été fournies sur les activités de la commission D&amp;Q lors des séances du comité.</i>
15.	Organiser les examens professionnels selon le règlement d'examen	CAQ Forêt	<i>Les examens suivants ont eu lieu en 2023: 20 examens de contremaître forestier / contremaîtresse forestière 2 examens de conducteur/conductrice d'engins forestiers 6 examens de chef/cheffe des opérations de câblage forestier</i>
16.	Réaliser les tâches de l'assurance qualité des formations modulaires selon le règlement CAQ Forêt	CAQ Forêt	<i>La CAQ Forêt a organisé quatre réunions et réglé les affaires en cours.</i>

N°	Activités, mesures	Responsable	Situation fin 2023
17.	Assurer la reconnaissance des prestataires de cours avec utilisation de la tronçonneuse et mener les audits pour ces cours	CAQ Forêt	<i>En 2023, quatre cours de base ainsi que trois cours de perfectionnement ont été soumis à une audition.</i>
18.	Préparer la succession du chargé d'affaires prévue en 2025	Comité	<i>Un groupe de travail a été créé pour aborder le sujet.</i>

### 3. Financement

L'exercice 2023 se solde par un excédent de recettes de CHF 8767.–. Les dépenses de l'Ortra Forêt Suisse se sont élevées à CHF 420 744.–, alors qu'elles avaient été budgétées pour un montant de CHF 470 783.–. Les charges liées aux cours destinés aux expertes et aux experts aux examens ainsi qu'aux instructeurs et instructrices CI ont été moins élevées que prévu, car tous les cours planifiés n'ont pas pu être organisés. La subvention du FFP Forêt en faveur des projets de l'Ortra Forêt s'est élevée à CHF 161 000.–, contre un montant budgété à 173 000.–. Les détails de la clôture sont indiqués dans les comptes annuels 2023.

Aux termes d'une convention de prestations, certaines tâches de l'Ortra Forêt Suisse sont subventionnées par l'OFEV à hauteur de 50%. Ladite convention prévoit la mise à disposition de fonds plafonnés à CHF 87 000.–. En 2023, cette subvention s'est élevée à CHF 69 617.– (montant arrondi). La réunion annuelle a été finalement abandonnée, la collaboration s'étant déroulée dans les règles et l'OFEV ayant été informé des activités de l'Ortra Forêt à l'occasion des séances du comité.

Par ailleurs, les examens professionnels sont soutenus par le SEFRI. En 2023, cette subvention s'est chiffrée à CHF 80 835.–.

L'Ortra Forêt Suisse remercie l'OFEV et le SEFRI pour leur soutien et l'excellente collaboration.

### 4. Secrétariat

Le secrétariat général de l'Ortra Forêt Suisse est assuré par Rolf Dürig. Les tâches administratives sont confiées au Centre forestier de formation Lyss dans le cadre d'une convention de prestations et réalisées par Nicole Cia, avec le soutien de Daniela Enkerli et Nataša Plesničar dans certains domaines. Qu'elles soient ici toutes chaleureusement remerciées pour leur engagement. La collaboration a toujours été très agréable et efficiente. Les comptes rendus de séance rédigés par Nicole Cia représentent un soutien précieux pour les activités du comité.

### 5. Composition du comité

Président:	Mattia Soldati, Canton du Tessin	1 voix
Vice-président:	Christoph Lüthy, ForêtSuisse	2 voix*
Membres:	Jürg Walder, CEFOR Lyss	1 voix
	Beat Philipp, ibW CEFOR Maienfeld	1 voix
	Dres Mäder, FUS	2 voix*

Markus Amhof AFS	2 voix*
Marco Marcozzi, Responsable de formation canton du Tessin	1 voix
Thomas Studer, Ortra Forêt BL-BS-SO	1 voix
Christina Giesch, Forêt Valais	1 voix
Andreas Greminger, Ortra Forêt SG-AR	1 voix
François Sandmeier CFPF Le Mont	1 voix
Ueli Meier, Représentant de la CIC	voix consultative
Clémence Dirac-Rahomavelo, OFEV	voix consultative, jusqu'en avril 2023
Gina Retschnig, OFEV	voix consultative, à partir de décembre 2023

*\*Conformément aux statuts, les fédérations nationales présentes au comité disposent de deux voix.*

*Secrétariat:*

Responsable: Rolf Dürig

Secrétariat et PV: Nicole Cia

Caissière: Nicole Cia

## **6. Mot de conclusion du président**

*Comme l'année précédente, j'aimerais remercier tous les collègues (en particulier Rolf et Nicole) ainsi que l'ensemble des organisations, institutions et collègues forestiers avec lesquels j'ai collaboré en 2023. Malgré la diversité des visions et des idées, tous ont apporté une précieuse contribution à la formation professionnelle forestière. Les projets à développer et les défis à relever sont multiples, difficiles et exigeants. Cela ne sera possible qu'avec la collaboration de tous les acteurs et un objectif commun. Pour le futur, j'espère que nous pourrions continuer à travailler en harmonie et dans le respect pour répondre aux besoins spécifiques des différentes régions linguistiques, géographiques, culturelles et sociales.*

*Ce mandat de président est très exigeant au niveau personnel, mais c'est en même temps une tâche qui me motive et que j'accomplis de mieux en mieux d'année en année grâce à l'expérience acquise.*

*J'aimerais remercier tout le monde pour la confiance qui m'a été témoignée et le soutien dont j'ai bénéficié. Je vous remercie aussi pour le précieux travail que vous accomplissez pour le bien de notre jeunesse.*

Bellinzone, avril 2024 / Mattia Soldati, président